

Philippe DURON

*Calvados (1^{ère} circonscription)
Socialiste, radical, citoyen
puis Socialiste, radical, citoyen et divers gauche*

Élu le 17 juin 2007

Adhère au groupe socialiste, radical, citoyen [J.O. du 27 juin 2007], devenu groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche [J.O. du 12 juillet 2007]

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire [J.O. du 28 juin 2007]

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale à l'aménagement et au développement durable du territoire [J.O. du 4 juillet 2007]

Vice-président de la délégation de l'Assemblée nationale à l'aménagement et au développement durable du territoire [J.O. du 12 juillet 2007]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

RAPPEL AU RÈGLEMENT

Se déclare surpris de la manière dont le débat sur la réforme portuaire s'est engagé : alors que l'urgence a été déclarée, la majorité n'a déposé qu'un seul amendement, retiré en début de séance, et le Ministre ainsi que le rapporteur se sont contentés de réponses laconiques ; il espère que la présente séance permettra d'examiner ce texte de manière plus approfondie [18 juin 2008] (p. 3580)

DÉBATS

Projet de loi de finances n° 189 pour 2008

PREMIÈRE LECTURE

DEUXIÈME PARTIE : MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

POLITIQUE DES TERRITOIRES

Examen du fascicule [16 novembre 2007] (p. 4277)

Son intervention (p. 4278)

Thèmes avant la procédure des questions :

Aménagement du territoire : crédits budgétaires (p. 4278)

Aménagement du territoire : pôles d'excellence rurale (PER) (p. 4279)

Aménagement du territoire : prime à l'aménagement du territoire (PAT) (p. 4279)

Collectivités territoriales : transferts de compétences : routes (p. 4279)

Environnement : Grenelle de l'environnement : aménagement du territoire (p. 4279)

Politique économique : pôles de compétitivité (p. 4279)

Régions : contrats de projets (p. 4279)

Tourisme et loisirs : crédits budgétaires (p. 4279)

Transports : Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) : crédits budgétaires (p. 4279)

Union européenne : fonds structurels : aménagement du territoire (p. 4279)

Annexes au compte rendu intégral [16 novembre 2007] (p. 93) :

- Réunion de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire du 31 octobre 2007

Son intervention (p. 98)

Thèmes :

Aménagement du territoire : péréquation (p. 99)

Aménagement du territoire : tourisme et loisirs (p. 99)

Aménagement du territoire : transports routiers (p. 99)

Aménagement du territoire : pôles d'excellence rurale (PER) (p. 99)

Aménagement du territoire : prime à l'aménagement du territoire (PAT) (p. 99)

Collectivités territoriales : programme exceptionnel d'investissement (PEI) : Corse (p. 99)

Cours d'eau, étangs et lacs : pollution : Bretagne (p. 99)

Environnement : Grenelle de l'environnement : politique des transports (p. 99)

Politique économique : pôles de compétitivité (p. 98)

Régions : contrats de projets (p. 99)

Transports : Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) : crédits budgétaires (p. 99)

Union européenne : fonds structurels : aménagement du territoire (p. 99)

Projet de loi n° 907 portant réforme portuaire

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [17 juin 2008] (p. 3510, 3541)

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par M. Jean-Marc Ayrault (p. 3515) : rejetée (p. 3519)

Thèmes :

Collectivités territoriales : compétences : ports maritimes (p. 3516)

Environnement : développement durable : transports (p. 3515)

Régions : contrats de projets : transports par eau (p. 3516)

Relations internationales : commerce international (p. 3514)

Transports : Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) (p. 3516)

Transports : transport combiné (p. 3515)

Transports ferroviaires : transport de marchandises (p. 3515)

Transports par eau : manutention portuaire : réforme (p. 3516)

Transports par eau : ports maritimes : compétitivité (p. 3515)

Transports par eau : ports maritimes : crédits budgétaires (p. 3515 et s.)

Transports par eau : ports maritimes : gouvernance (p. 3517)

Transports par eau : transports fluviaux (p. 3515)

Discussion des articles [17 juin 2008] (p. 3551) ; [18 juin 2008] p. 3580)

Avant le titre Ier

Intervient sur l'ad. n° 18 rectifié de M. Michel Delebarre (modification de l'intitulé du titre premier, en substituant "autorité maritime" à "grands ports maritimes") (p. 3552)

Son amendement n° 23 (organisation d'un comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires sur la politique portuaire française avant le 1er janvier 2009) : rejeté (p. 3552)

Son amendement n° 19 rectifié (modification de l'intitulé du titre premier, en substituant "maritimes" à "autonomes") (p. 3552) : rejeté (p. 3553)

Article 1er (réforme de l'organisation portuaire et création des grands ports maritimes)

Ses interventions (p. 3554, 3585 et s.)

Ses amendements n°s 20 et 35 (p. 3557 et s.)

Son rappel au règlement (cf supra) [18 juin 2008] (p. 3580)

Ses amendements n°s 27 à 28, 24, 34, 25, 30 et 26 (p. 3582 et s.)

Article 3 (avantages fiscaux pour les entreprises de manutention ayant acquis des outillages publics)

Ses amendements n°s 15 à 17 et 36 (p. 3595 et s.)

Article 7 (procédures de vente des outillages)

Ses interventions (p. 3599 et s.)

Ses amendements n°s 6 et 37 (p. 3600)

Article 9 (accord cadre tripartite relatif aux mesures d'accompagnement du transfert de personnels)

Son intervention (p. 3602)

Son amendement n° 38 (p. 3603)

Article 12 (biens remis aux ports autonomes et vente des biens immobiliers)

Son amendement n° 42 (p. 3606)

Après l'article 13

Son amendement n° 14 (transfert de la fixation des droits de port du Gouvernement aux autorités organisatrices de transports) : rejeté (p. 3606)

Son amendement n° 3 (prohibition de tout monopole en matière de manutention portuaire) : rejeté (p. 3606)

Son amendement n° 4 (rapport du Gouvernement au Parlement faisant le bilan de l'application de la loi et de ses conséquences économiques, sociales et environnementales, au plus tard trois ans après l'adoption de la présente loi) (p. 3607) : rejeté (p. 3609)

Explications de vote et vote [24 juin 2008] (p. 3720)

Ses explications de vote (p. 3723)

Vote contre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche (p. 3724)